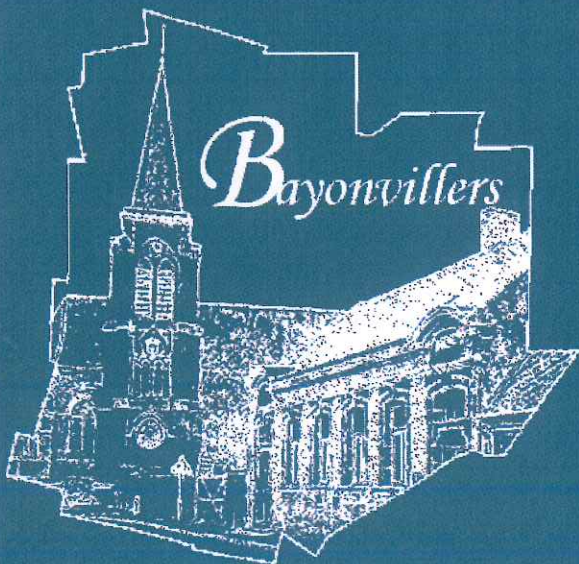


BAYONVILLERS

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2022



SOMMAIRE

- Editorial p 2
- Animations p 4
- Actualité travaux p 7
- Environnement p 8
- Informations diverses ... p10
- Vie associative p10
- Médiathèques p13
- Info départementale.. p14
- Informations pratiques . p15
- Recensement 2023 p15
- Etat civil p15
- Recette saisonnière 16

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Bayonvillers.

Comme une hirondelle annonce le printemps, les températures matinales nous annoncent l'arrivée de l'automne.

Après cet été caniculaire qui nous a offert de très belles journées, préparons-nous à l'arrivée progressive de conditions plus froides et hivernales.

Nous ne sommes que début octobre et nous allons encore avoir de beaux moments ensoleillés, profitons-en.

Mais comme nous ne sommes pas là pour parler météo, je vous invite plutôt à prendre quelques minutes pour lire et découvrir le contenu de votre bulletin municipal.

Le temps passe vite depuis notre bulletin de janvier dernier, alors à travers ces quelques pages, nous pourrions un instant nous remémorer les moments forts de la vie de Bayonvillers.

À un moment ou à un autre vous pouvez vous y retrouver, au repas des aînés, à la distribution de chocolat pour la fête de Pâques des enfants, ou lors d'une manifestation associative du village.

À ce titre il est bon de remercier encore les responsables d'associations et leurs bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour mettre en place et faire vivre le village par des animations diverses et variées.

La cerise sur le plateau, le comité des fêtes et la société de chasse se reconnaîtront et vous pourrez découvrir à travers ce bulletin un petit récapitulatif de leurs actions.

Certains dossiers annoncés depuis plusieurs mois ont vu le jour ou se mettent en place, je pense à l'éclairage public ou à la vidéo protection, mais tout cela prend du temps, trop de temps mais tel est le fonctionnement d'une administration et il faut s'en satisfaire.

C'est aussi et encore l'occasion de quelques rappels sur le bon vivre, sur le respect de l'autre et les incivilités qui parfois dérangent ou gênent.

Personne n'est parfait, il peut arriver de déroger à une règle par oubli ou contraintes, mais quand cela devient répétitif, c'est plutôt afficher de la mauvaise volonté.

Mairie de Bayonvillers

Téléphone : 03.22.85.84.14 Mail : mairiedebayonvillers@wanadoo.fr
Site internet : www.bayonvillers.fr

Horaires d'ouverture : mardi de 15 h à 16 h 45
vendredi de 17 h 30 à 19 h

EDITORIAL

C'est pour cela que vous trouverez de nouveau quelques rappels de gestes à tenir, pour que le quotidien de chacune et chacun de nous s'en trouve amélioré.

Il y a des solutions à trouver ensemble également sur des sujets qui dérangent les habitants et créent des nuisances, je pense à la présence d'animaux en grands nombres dans certains quartiers, les chats en particulier, qui se reproduisent rapidement et se permettent d'entrer trop aisément dans des habitations, y épandre leurs déjections ou entrer en conflits avec leurs congénères qui eux sont identifiés et vaccinés.

Nous cherchons des solutions mais il semble qu'une stérilisation des animaux non identifiés va vite devenir une nécessité, l'effort collectif reste possible, et à ce titre vous trouverez quelques informations utiles et pratiques à savoir concernant nos amis les animaux.

Voilà en synthèse ce qui vous attend dans la lecture des prochaines pages, sans oublier le Noël des enfants de Bayonvillers qui arrivera vite alors à vos calendriers et notez déjà la date du 17 décembre.

Très bonne lecture à toutes et à tous, portez-vous bien et en cas de besoin n'hésitez pas à nous solliciter pour une question, une suggestion ou une remarque qui fera avancer notre village.

Bien à vous et bonne lecture.

Xavier Palpied, Le Maire



Mairie de Bayonvillers

Téléphone : 03.22.85.84.14 Mail : mairiedebayonvillers@wanadoo.fr
Site internet : www.bayonvillers.fr

Horaires d'ouverture : mardi de 15 h à 16 h 45
vendredi de 17 h 30 à 19 h



Animations sur Bayonvillers

Repas des aînés

Le dimanche 26 février 2022, nous nous sommes retrouvés autour du traditionnel repas des aînés, qui n'avait pu avoir lieu depuis notre élection à cause du Covid.



Nous avons décidé de recevoir cette année à la salle polyvalente, bien plaisante, après ses différents travaux de rénovation.

Un agréable moment de convivialité et d'échanges pour les aînés présents.

Nous avons effectué une demande de prix auprès de différents restaurateurs et après vote du CCAS, c'est le restaurant « chez Claude » qui a été retenu et qui nous a confectionné un bon repas.

Marie ROUSSELLE, nous a fait la surprise de jouer quelques morceaux d'accordéon qui ont réjoui et fait danser.



Les doyens de ce repas Mme Marthe CARTER et M. Pierre PALPIED ont reçu un bouquet de fleurs pour l'une et une bouteille de digestif pour l'autre. Pour chaque femme présente une rose a été offerte. Tout le monde apprécia ce bon moment.



Pâques — 17 avril 2022

Cette année, la traditionnelle chasse aux œufs a pu avoir lieu.

Les plus petits, accompagnés de leurs parents sont partis à la recherche des fameux chocolats dans le jardin de l'estaminet.



Cérémonies d'hommage du 8 mai 1945 et du 14 juillet 1789

C'est sous un beau soleil que nous nous sommes réunis pour rendre hommage aux combattants.



Le 8 mai, emmenés par le tambour de Marie, notre conseillère municipale, tous ont pu reprendre la Marseillaise et déposer une gerbe au monument aux Morts.

Le cortège s'est ensuite rendu à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



Ouverture de la chasse saison 2022

Le 18 septembre dernier, avec des températures idéales pour nos amis chasseurs se déroulait l'ouverture générale de la chasse en plaine.

Le rôle d'une société de chasse, épaulée par la fédération départementale est de réguler les prélèvements afin de maîtriser les populations et pérenniser les différentes espèces de gibiers que nous rencontrons sur notre territoire.

C'est dans cette optique que pour cette saison, les prélèvements de lièvre, animal fétiche de tout chasseur qui se respecte, furent revus à la baisse. Ayant observé une baisse de la population de celui appelé plus communément « capucin ».

Chaque adhérent de notre société a pu lors de cette journée d'ouverture prendre conscience de la baisse de population et les prélèvements maîtrisés nous permettrons de régénérer le nombre d'animaux pour les années futures.

C'est ce qui se passe pour la perdrix grise, qui après quelques années avec très peu d'individus, commence à se retrouver en compagnie sur notre territoire.

Il reste du temps et de la patience avant de remonter significativement, mais les travaux de régulation de prédateurs, de maîtrise des prélèvements porteront leurs fruits dans les années à venir.

Bonne saison de chasse 2022 à vous amis chasseurs.



11 novembre : Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918. Rendez-vous à 11 heures au monument aux morts de Bayonvillers

17 Décembre : Noël des enfants 2022 à la salle polyvalente de Bayonvillers. Communication à venir.

17 décembre : Distribution des colis de Noël

26 février 2023 : Repas des aînés



Actualité travaux

La fibre pour notre réseau internet

Comme vous le savez, le déploiement à l'échelle de notre département de la fibre est attendu depuis plusieurs mois. Cette technologie qui devrait apporter beaucoup de sérénité aux utilisateurs d'Internet est mise en place par notre partenaire Somme numérique, mais le respect du calendrier est parfois compliqué. Le poste source de Rosières en Santerre est en place depuis quelques mois maintenant et il faut tisser le maillage qui arrivera ensuite jusqu'à votre domicile ou votre entreprise.

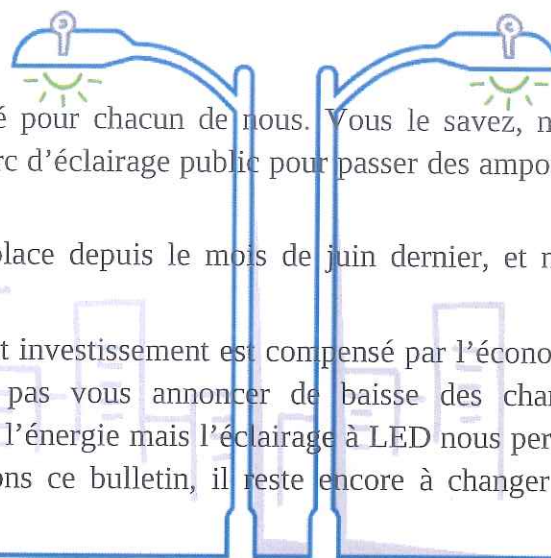
Tout cela prend du temps, et quelques contraintes techniques ici et là font prendre du retard à ce chantier. Nous espérons que pour Bayonvillers vous puissiez avoir accès à un début de commercialisation de ce service durant le premier semestre 2023, peut-être avant, mais à cette heure nous préférons rester prudents.

Modernisation de l'éclairage public

La maîtrise des consommations d'énergie est une priorité pour chacun de nous. Vous le savez, notre Commune, a fait le choix de renouveler l'intégralité du parc d'éclairage public pour passer des ampoules au sodium à de l'éclairage LED.

Les candélabres de nouvelles générations sont ainsi en place depuis le mois de juin dernier, et nous sommes satisfaits du résultat en matière d'éclairage.

Le reste à charge financier revenant à la commune pour cet investissement est compensé par l'économie d'énergie réalisée. Malheureusement nous ne pouvons pas vous annoncer de baisse des charges d'électricité sur notre budget au vu de la hausse du coût de l'énergie mais l'éclairage à LED nous permet au moins de peu l'augmenter. À l'heure où nous clôturons ce bulletin, il reste encore à changer les armoires de commande, et ce dossier sera ainsi finalisé.



Cimetière de Bayonvillers

Dans le cadre d'une démarche visant à sécuriser le cimetière mais aussi à faciliter la recherche de descendants ou successeurs éventuels, engagée depuis 3 ans sur la Commune, il convient de finaliser la procédure de reprise des concessions dites en « état d'abandon ».

Le dernier constat a eu lieu le Mardi 4 Octobre 2022 au cimetière de Bayonvillers.

Prochainement, le Conseil devra se réunir pour valider la liste définitive.



Vidéo protection

Notre conseil municipal a fait le choix de renforcer votre sécurité et celle de vos biens par l'installation de la vidéo protection. Validée fin 2021 et subventionnée à près de 80 %, l'installation de ce dispositif devrait être opérationnelle avant la fin de l'année.

La mise en place est longue, nous vous l'accordons, mais pour des raisons techniques et d'économie, nous devons attendre que l'éclairage public soit entièrement finalisé, avant de lancer la pose et le branchement de la vidéo. Nous espérons donc que ce dossier puisse débuter rapidement, et être en fonction avant la fin de l'année, et ce sera donc 9 caméras qui renforceront la sécurité des Bayonvillois.





Vie en collectivité



Fort de ses habitants, la Commune de Bayonvillers est un village typique où il fait bon vivre avec des espaces naturels et une vie associative riche !

Afin de préserver cet environnement et la sécurité de tous, un petit rappel préventif est fait aux Bayonvillois...



Les dépôts sauvages sont interdits

- ◆ Privilégier les containers et déchèteries de secteur
- ◆ En cas de containers pleins, vous pouvez le signaler en mairie

Modérer sa vitesse

Respecter les aires de jeux

Nuisances sonores - stop

- ◆ Choisir le bon moment
- ◆ Prendre soin d'avertir vos voisins en cas de fêtes ponctuelles et de baisser le volume à partir de 22 heures

Porter une attention particulière à vos animaux domestiques :

- ◆ Eviter les divagations
- ◆ Penser à identifier et stériliser vos animaux

BACS
MARRONS



SACS
JAUNES



SACS
BLEUS



Chat errant— prévention



Depuis quelques mois, la Commune fait face à un accroissement important de chats errants. Régulièrement des signalements nous sont fait. Les portées de chatons ne cessent d'être découvertes parfois dans des situations effroyables.

Fort de ce constat et afin d'éviter des problèmes sanitaires, la municipalité souhaite au travers de cet article sensibiliser la population.

Le maire peut prendre toutes les mesures en vue de garantir la sécurité et salubrité publiques sur le territoire communal.

Si vous avez un chat : Comme nos amis les chiens, il est important d'identifier votre animal mais aussi et surtout de penser à la stérilisation.



Beaucoup de chats domestiques sont habitués et aiment se promener dans les villes et campagnes. La stérilisation et l'identification vous apportera de la sécurité et préservera la santé de votre animal.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre vétérinaire, qui vous guidera dans ces actions essentielles. En moyenne, pour une femelle la stérilisation est d'un montant d'environ 110 € et pour un mâle il faut compter environ 60 €.

Animal errant : Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci etc..

Puis-je nourrir un chat errant ? Parce que les lois sont quelque peu complexes, voici ce qu'il faut retenir : Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le maire peut ainsi saisir un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errant ou en divagation sur la voirie. En revanche, le nourrissage des chats libres est autorisé sous réserve que cela ne produise aucune nuisance pouvant conduire à des problèmes de voisinage.

Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratique certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier.

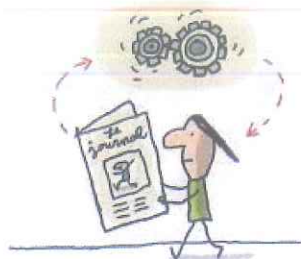
Si vous souhaitez aider les chats errants de votre quartier ou commune, vous pouvez consulter les démarches à suivre sur www.la-spa.fr



11 millions de chats errants !
100.000 animaux abandonnés par an !
1 couple de chats + 5 ans = 15 552 descendants !



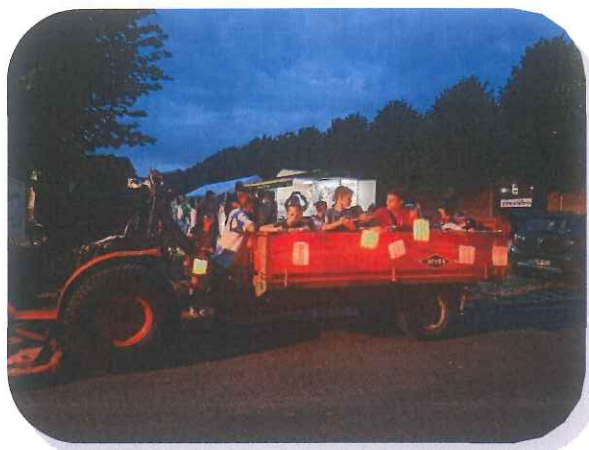
Informations diverses :



Vie associative

Comité des fêtes de Bayonvillers

LE 13 JUILLET – FEU D'ARTIFICE



Comme chaque année, la fête nationale nous a permis de nous réunir ce 13 juillet au soir.

Pour animer cette soirée, nous avons fait appel à un « Food Truck » pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Jonathan, notre employé communal a emmené nos bambins avec leurs lampions faire le tour du village avec le tracteur.

Après la retraite aux flambeaux, comme chaque année, Monsieur Gérard MACCZAK a tiré un magnifique feu d'artifice. Une distribution de bonbons a ravi nos enfants.

Le 27 AOUT – SORTIE DES ENFANTS AU PARC DE BELLEWARDE

Le comité des fêtes a organisé avec le C.C.A.S, une sortie au « parc de Bellewarde » en Belgique.

Pour la première fois, cette année, nous avons offert la gratuité pour nos enfants du village jusqu'à l'âge de 16 ans.

Une superbe journée ensoleillée qui a enchanté tous nos participants et ramené de beaux souvenirs en famille ou entre amis.



LE 10 SEPTEMBRE – SOIREE « ANNEES 80 »

Pour la deuxième année consécutive, et en remplacement de la fête du village, nous avons proposé une soirée « Années 80 » – Frites-Moules qui a emporté un vif succès. Après la période estivale, il est bon de retrouver famille et amis pour papoter de tout et de rien dans une superbe ambiance ! Avec un tel succès, nous pensons renouveler cette soirée l'an prochain.

PROCHAINEMENT – LE 17 NOVEMBRE – SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Nous avons prévu un buffet campagnard ce jeudi 17 novembre afin de fêter l'arrivée du beaujolais nouveau.

L'association la Cerise sur le plateau



2022, une année rythmée par la musique, le conte, les arts plastiques, la chanson française, le chant lyrique, le jazz !



Le 26 février : la première soirée de l'année a fait découvrir une jeune chanteuse laonnaise, NA! Une voix et un talent qui ont séduit tous les spectateurs, petits et grands en cette soirée hivernale très chaleureuse.



Le 12 mars : *Le Chemin du soleil*, spectacle présenté par Mélanie ALLART et Valérie JALLAIS de la Cie Premier Baiser a emmené les 40 spectateurs dans l'univers tsigane ! A l'issue du spectacle un repas partagé a permis de prolonger cette soirée très conviviale.

Le 6 mai : c'est un duo amiénois, Mathieu De BRUYNE et Marc MONSIGNY qui a réjoui les spectateurs avec l'interprétation d'un répertoire de Georges BRASSENS dans une ambiance très festive.

25 et 26 juin : Projet Panorama - Cartographies artistiques des paysages. Expositions et ateliers.

Le fruit de ce projet mis en place par le P.E.T.R du Coeur des Hauts-de-France a été présenté dans les locaux de la mairie et de l'estaminet.



Un temps fort qui a permis aux artistes, enseignants et élèves de montrer les œuvres réalisées avec Eléna Tognoli et Giacomo Sartoli. Les élèves de primaire d'Harbonnières et de Rosières, des collégiens de Rosières et des lycéens de Péronne ont participé à ces deux journées.

Des ateliers ont été animés par les artistes et les élèves. La Librairie *Le Livre enchanté* de Chaulnes a animé des présentations de livres sur le thème du projet.



L'association la Cerise sur le plateau



25 juin : La Périchole , le concert de Jacques OFFENBACH a été interprété par une troupe de chanteuses et chanteurs à l'église.

Les spectateurs ont pu apprécier le talent des artistes et notamment celui de Lucile, chanteuse professionnelle originaire de Bayonvillers.

17 septembre : Zic Ô Manège , deux artistes chanteurs et musiciens ont interprété quelques chansons du florilège de la chanson française .

Accompagnés d'un orgue de Barbarie , violon, guitare et ukulélé, ils ont fait participer le public en choisissant un répertoire connu.

Une habitante du village , Christiane Germain était particulièrement ravie de revivre cette animation qu'elle avait elle-même pratiquée avec son mari.



30 septembre : Sarah ROUBATO, jeune chanteuse franco-québécoise. D'une rive à l'autre, c'est la célébration des grands combats qui traversent l'humanité, dans la diversité de ses cultures. Du folk américain à la chanson d'Amérique latine et d'Espagne, de la chanson française au country...

PROCHAINEMENT date à noter

Le 26 novembre , le groupe amiénois So-Watt sera en concert . Musique jazz, soul et pop.

ATELIER COUTURE

L'atelier couture a repris avec Christèle, il se déroule **le jeudi de 18 h 30 à 20 h tous les 15 jours**. Le dernier atelier a eu lieu le 29 septembre.

Pour toute information sur les activités et soirées, nous contacter par mail ou téléphone :

lacerisesurleplateaudbayon@gmail.com 06 89 86 28 29 – 06 22 29 22 16

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU

Tel 03 22 88 48 10 ou mediatheque.rosieres@terredepicardie.fr

Centaurée
Médiathèques partout et pour tous...

GRATUITES

8 MÉDIATHÈQUES
1 CARTE UNIQUE

CHAULNES
COMBLES
HAIN
MONCHY-LANGACHE
HESLE
PÉRONNE
POISEL
ROSIÈRES-EN-SANTERRE

AVEC MA CARTE D'ABONNÉ,
JE VOYAGE D'UNE MÉDIATHÈQUE À L'AUTRE !

Réseau des médiathèques de Somme Haute Somme
www.mediathèque-centaurée.hauts-de-france.fr

Mercredi 12 octobre "ateliers de la sirène" à la médiathèque intercommunale de Chaulnes

9h15 - 10 h 45 : Pratique du chant pour les adultes (parents et pro petite enfance)

11h - 11h45 : Concert pour les 0 / 3 ans et leurs parents

Mardi 25 octobre à la Médiathèque de Rosières en Santerre.

De 10H à 10H30 : Jeux d'éveil 0 / 3 ans par médiathèques + RPE

De 10H40 à 11H : Animation « raconte tapis » : Edith en effet à partir de 2 ans,

[A 10 h à la médiathèque de Chaulnes : venez écouter Thomas Dupont et ses petits contes animés \(renseignements à la PMI de Chaulnes\)](#)

Mercredi 26 octobre à la Médiathèque de Chaulnes

De 10H à 11H : « Educ Ecran » jeu de plateau,

De 14H30 à 16H30 : Médiation animale en partenariat avec AMAO (à partir de 2 ans).

Jeudi 27 octobre à la Médiathèque de Rosières en Santerre

De 10H à 10H30 : Jeux sensoriels pour les 0 / 3 ans en partenariat avec le Relais petite enfance

De 10H40 à 11H : Animation « raconte tapis » La chenille qui fait des trous, dès 6 mois.

Vendredi 28 octobre à la Médiathèque de Rosières en Santerre

A partir de 10H : Spectacle « Yélé ma petite lumière »

de Toma Sidibé en partenariat avec la Bibliothèque départementale

Samedi 29 octobre à la Médiathèque de Rosières en Santerre

De 9H30 à 10H : Jeux de coopération à partir de 2 ans

De 10H15 à 10H45 : Animation Kamishibai, Rosille la chenille, à partir de 4 ans.

Vendredi 18 novembre : spectacle « Au-delà de la ligne » par la Compagnie Microméga

à 10h à la médiathèque de Chaulnes et à 14h30 à la médiathèque de Rosières.

**Les médiathèques du réseau Centaurée se mettent à l'heure de la langue picarde
Du 22 au 26 novembre 2022**

Mardi 22 novembre à partir de 14h30 : « les 7 têtes » lecture en langue picarde par Emilie Gévert et Samuel Savreux, comédiens de la compagnie le Poulailler en partenariat avec le PETR cœur des hauts de France et l'ARLP

Mercredi 23 novembre de 14h15 à 15h15 : Ecoute une histoire en picard par les bibliothécaires du réseau des médiathèques Centaurée suivi des jeux picards par l'association « Débranche » de 15h30 à 16h30.

Jeudi 24 novembre à partir de 14h les médiathèques Terre de Picardie s'associent à la médiathèque de l'Est de la Somme pour proposer une lecture en picard à la maison de retraite d'Athies.

Mardi 13 décembre à 10h venez écouter Thomas Dupont et ses petits contes animés en (renseignements à la PMI de Chaulnes)

Mercredi 14 décembre à 10h à la médiathèque de Rosières : Spectacle « les tétines du Père Noël » par la compagnie Microméga + concert Badaboom par l'association Abat-Jour à partir de 15h à la médiathèque de Chaulnes

**Les médiathèques seront exceptionnellement fermées
le 15 et 16 décembre en raison de formation du personnel.**

Et du 23 décembre au 02 janvier 2023

L'ART D'ÊTRE EN FAMILLE
Du Mercredi 12 au Samedi 23 Octobre 2022

LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU CENTAURÉE SE METTENT À L'HEURE DE LA LANGUE PICARDE
DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2022

SCÈNES POUR EN FAMILLE

CONCERT ET SPECTACLE

BOZ' LE FILM

MÉTAMORPHOSE ANIMÉE

Retrouvez-nous sur Etre parents en Somme

Conseil départemental de la Somme — Info

2022 CHÈQUE ALIMENTAIRE COUP DE POUCE

Le Conseil départemental de la Somme a mis en place un dispositif d'aide alimentaire afin de soutenir les personnes et familles en difficulté. Sur décisions des travailleurs sociaux, cette aide se concrétisera par l'attribution de chèques alimentaires d'une valeur de 25 € chacun.

COMMENT FONCTIONNE CE DISPOSITIF ?

LORS DE L'ACHAT :

- La personne qui bénéficie d'un chèque alimentaire doit le présenter au commerçant.
- Les achats ne peuvent porter que sur des denrées alimentaires (les produits alcoolisés sont exclus).
- La personne règle son panier en remettant le/les chèques alimentaires. Le montant du panier est au moins égal au montant du/des chèque(s) alimentaire(s) présenté(s). Si le panier dépasse le montant du chèque, la personne devra régler la différence selon les moyens de paiement acceptés par le commerçant.

QUELLES VÉRIFICATIONS À EFFECTUER LORS DE LA REMISE DU CHÈQUE ?



- 1 La fiabilité du chèque :** Le chèque présente en filigramme rouge le sigle « Somme ». Cette particularité permet d'éviter la duplication du document. Si le commerçant a le moindre doute, il peut contacter les services du Département et leur indiquer le numéro du chèque (n°2022 - XXXX). Ils pourront ainsi valider l'identité du bénéficiaire de l'aide.
- 2 Le nom et prénom du bénéficiaire** doivent être mentionnés
- 3 La date et l'apposition de la signature du travailleur social** du Département ayant attribué l'aide
- 4 Le numéro du chèque**
- 5 La date de validité** du chèque jusqu'au 31/12/2022

Informations pratiques


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
Égalité
Fraternité

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER
RECENSEMENT
 de la population **2023**

Répondez sur internet,
 c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
 POUR CONSTRUIRE DEMAIN




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
Égalité
Fraternité


Recensement
 de la population 2022
 Des chiffres aujourd'hui
 pour construire demain

À QUOI ÇA SERT ? | COMMENT ÇA MARCHE ? | ET POUR MOI ? | ETUDIANTS | COMMUNITÉS | PRESSE | REPONDRE


À QUOI ÇA SERT ?
 COMMENT ÇA MARCHE ?
 ET POUR MOI ?

Plus d'infos sur :
www.le-recensement-et-moi.fr


Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

Composez le
32 37
 ACCESSIBLE 24H/24H
0.36€/min à partir d'un poste fixe



UNE URGENCE MÉDICALE !
UN DOUTE ?
UN RÉFLEXE :

UN MÉDECIN VOUS RÉPOND


ÉTAT CIVIL
 oui!


Décès : Nous adressons nos sincères
condoléances à la famille et aux proches

Jean DILLIES
 Agnès Hélène Lucienne TOP veuve BECQUET
 Yolande Renée Marcelle DOREMUS veuve MOREL



Nous contacter :

Rte d'Harbonnières
 80170 BAYONVILLERS

Téléphone : 03.22.85.84.14
mairiedebayonvillers@wanadoo.fr

www.bayonvillers.fr

Horaires d'ouverture :
 Mardi : 15 h à 16 h 30
 Vendredi : 17 h 30 à 19 h

Permanence du Maire
 sur rendez-vous

Bulletin réalisé par :

⇒ La commission communication :

Xavier PALPIED, Le Maire
 Jeanine MARMIGNON, 1^{ère} Adjointe
 Fabrice BÉCU, 2^{ème} Adjoint
 Marie-Thérèse CZUJOWSKI
 Céline SZYMUSIAK

⇒ Élise TORJON,
 Secrétaire de Mairie

Imprimé par nos soins



Soupe de potimarron

- ◆ Un potimarron (ou butternut environ 700g)
- ◆ Une petite courgette (environ 100g)
- ◆ 1L d'eau
- ◆ 2 cubes de bouillon (ou l'équivalent en poudre)
- ◆ Une pincée de muscade
- ◆ Une pincée de curry
- ◆ Une pincée de paprika

1. Couper le potimarron en gros
rôtir au four 15 minutes à 200°C

cubes et faire

2. Mettre à chauffer l'eau avec les
y ajouter la courgette coupée grossièrement. Une fois rôtis, ajouter les
morceaux de potimarron dans l'eau bouillante et prolonger la cuisson jusqu'à ce
que les morceaux de potimarron soient fondants.

cubes de bouillon et les épices,

3. Mixer et servir aussitôt avec une cuillère de crème fraîche, croûtons, graines de
courge à l'envie !

Bonne dégustation !

